



N/Réf. 2015/ mma /
Service du personnel
☎ 02/391.00.74

**Le Centre Public d'Action Sociale de Tubize recrute
Un(e) assistant(e) social(e)
A temps plein – Durée déterminée.**

- 1. Emploi :** Engagement d'un/e assistant(e) social(e).
- 2. Description de la fonction :** En tant qu'assistant(e) social(e), vous assurerez, sous la direction de la responsable du service social, d'accueillir les usagers, les informer, leur prodiguer l'aide nécessaire, les accompagner et enfin assurer le suivi social et administratif de leur dossier individuel.
- 3. Profil souhaité :**
- Vous êtes obligatoirement détenteur du diplôme d'assistant(e) social(e).
 - Une expérience en C.P.A.S. au sein d'un service social général constitue un atout.
 - Vous êtes en mesure d'utiliser les logiciels bureautiques.
 - Vous êtes de préférence, dans les conditions d'aide à l'emploi (APE).
 - Vous êtes en possession d'un permis de conduire B.
 - Vous êtes disponible immédiatement.
 - Vous êtes dynamique, proactif(ve), très motivé(e) et rigoureux ; vous disposez des capacités d'empathie et de communication.
 - Vous êtes capable de travailler de manière autonome et en équipe dans un esprit constructif.
- 4. Conditions requises :**
1. Etre âgé(e) de 20 ans au moins à la date de clôture des inscriptions.
 2. Etre titulaire du diplôme d'assistant(e) social(e).
 3. Réussir les épreuves d'examen.
 4. Bénéficier d'aides à l'emploi constitue un atout.
 5. Avoir introduit sa candidature dans les formes et délais fixés par l'appel aux candidatures.



5. Renseignements complémentaires : Pascale SCHROEDER (02/391.08.05) - Pascale.schroeder@cpas-tubize.be)

6. Modalités d'introduction des candidatures : Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae doivent être adressées au CPAS de Tubize, à l'attention du Président F. Jadin, rue des Frères Taymans 32, 1480 Tubize.

Sous peine de nullité, les candidatures devront parvenir, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme requis, de la carte d'identité au CPAS pour le 21/01/2015, date de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi.

7. Evaluations : Le jury émettra un avis après :

- épreuve visant à évaluer la connaissance de matières déterminées : la loi du 08/07/1976 organique des CPAS, la loi 26/05/2002 relative au droit à l'intégration sociale, la loi du 02/04/1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS, le droit à l'aide sociale pour les étrangers (demandeurs d'asile, ILA, code 207, séjour illégal, régularisation de séjour...)
- épreuve visant à évaluer l'esprit d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que sa maturité.

8. Situation contractuelle : Contrat à durée déterminée de 3 mois avec possibilité de prolongation, à temps plein.

Entrée en fonction rapide.

Régime de travail : temps plein (37h30)

Horaire de travail : de 9 heures à 17 heures.

Avantages : Horaire variable et régime de vacances du service public.

Salaires : Echelle B1. Rémunération annuelle brute (temps plein) à 100 % entre 17 848,34 € et 24 764,72 €.

Non indexé, en fonction de l'ancienneté.

Pour le Conseil de l'Aide Sociale

La Directrice générale,


G. DE VUYST

Le Président,


F. JADIN